

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 22

Artikel: Le député qui attend son heure
Autor: Saulière, Auguste
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A tsacon son verro.

Quand on est einvitâ à ne n'einterrâ ein reing dè pareint, on eintre dein la maison dâo moo po ourè lo menistrè et on vo z'offrè on verro dè vin et onna navetta. Lè z'ons n'ein volliont rein et refusont, et lè z'autro font pas tant lè fiai et aqcttent.

L'autro dzo qu'on dévessâi einterrâ on vilhio qu'étâi moo, la serveinta dè la maison, que savâi coumeint cein sè passâvè, avâi tot preparâ cein que faillâi; mâ le n'avâi vaissâ dâo vin què dein la mâiti dâi verro qu'étiont su lo pliateau qu'on dévessâi passâ ai z'einvitâ; lè z'autro verro étiont vouido.

— Mâ, Henriette, lâi fâ lo bordzâi, porquî mettè vo dâi verro vouido su lo pliateau ?

— Eh bin, noutron maitrè, c'est po lè dzeins que ne volliont pas bâirè.

LE DÉPUTÉ QUI ATTEND SON HEURE.

Quand M. Arthur Carinet, — le député qui ne parle pas, qui ne monte jamais à la tribune, — posa sa candidature, il avait agi à la façon habituelle des candidats, promettant non seulement du pain, mais du beurre pour appliquer dessus, dessous et tout autour.

— Citoyens, s'était-il écrié, Henri IV, le seul roi dont on garde en France la mémoire, voulait que le plus pauvre paysan mit poule au pot chaque dimanche. C'était aimable de sa part; mais qu'est-ce què cela? Avec des députés comme moi, vous vous régalez de chapons tous les jours. Rien ne nous coûtera pour vous satisfaire; nous vous donnerons le soleil, la lune et les étoiles si vous le désirez. Nommez-moi, et vous n'aurez jamais été plus heureux.

Il y avait un an que M. Arthur Carinet siégeait au Palais-Bourbon, et rien n'était changé en France. Je me trompe: les travailleurs ne gagnaient pas davantage, mais payaient chaque chose un peu plus. Point de poule au pot ni de tartines; qu'est-ce qu'il faisait donc à Paris, M. Carinet?

Le comité électoral, central, républicain, modéré, progressiste, radical de l'arrondissement (il était tout cela à la fois, ce brave comité!) lui dépêcha d'abord quatre délégués pour le sommer d'apostropher les ministres et de réclamer des réformes immédiates.

Hé! parbleu! M. Carinet n'aurait pas demandé mieux s'il avait eu la langue bien pendue; je ne me rappelle plus au juste comment le finaud s'en tira; je crois qu'à l'exemple du renard de la fable, il feignit d'être fortement enrhumé.

— Mais quand les pilules de goudron Guyot auront fondu cette bronchite, vous verrez mes chers compatriotes! vous m'entendrez! Les ministres aussi m'entendront! Vous pouvez repartir en toute tranquillité. Je prépare les voies, une crise va s'ouvrir, et je suis déjà de la combinaison.

— Vrai! vous serez bientôt ministre! s'exclamèrent les délégués dans une commune admiration.

— Peuh! ministre! dit M. Carinet en faisant des ronds de jambe; qui n'est pas ministre aujourd'hui? On m'offre dès à présent trois portefeuilles, au choix; mais j'ai plus d'ambition: il me faut la présidence du conseil, ou que M. Grévy se débrouille!

Les délégués s'étaient inclinés, très respectueux, encore plus intimidés, regrettant d'avoir osé parler si cavalièrement à un futur premier ministre.

Enchanté de l'effet produit, M. Arthur Carinet les congédia sur ces mots, imitation de la fameuse phrase de Mirabeau à M. de Brézé:

— Allez dire à ceux qui vous ont envoyés que Carinet, Arthur Carinet, tiendra toutes ses promesses, mais qu'il attend son heure!

C'était là une excellente raison; aussi les quatre provinciaux, en descendant l'escalier, se murmuraient-ils l'un à l'autre:

— Ah! très bien! Nous savons du moins à quoi nous en tenir. M. Carinet attend son heure. Tous les grands politiques attendent leur heure! Quel député nous possédons! Et quel homme ce sera un jour que M. Carinet! Patience! Laissons venir son heure!

Une législature entière s'était écoulée, et, au scrutin de l'an passé, M. Arthur Carinet, quoique s'étant toujours tenu aussi coi que le *Sanctus sanctorum*, fut renommé tout de même.

Le silencieux Carinet ne manqua pas d'ailleurs de raisons justificatives.

— Que vouliez-vous faire et qu'aurais-je fait, expliquait-il, avec une Chambre de sous-vétérinaires? Parlez-moi du scrutin de liste, grâce auquel on n'élira, dans toute la France, que la fleur des cerveaux. Alors, mon heure arrivera! Alors, mes chers compatriotes, mon heure sera arrivée!

Et les paysans naïfs se laissèrent prendre une fois de plus au miel de ces engagements électoraux.

— C'est vrai! convenaient-ils; l'heure de M. Carinet n'était pas encore arrivée.

Mais quand donc sonnerait-elle, cette heure de triomphe et de gloire?

Ah! voilà! bien lucide eût été le Nostradamus qui aurait connu l'heure de M. Arthur Carinet!

Or, les électeurs, j'en ai fait la remarque, sont toujours plus pressés que leurs représentants. Si les premiers pouvaient pérorer, voter et agir pour les seconds, vous n'avez pas idée comme les réformes marcheraient vite. Ils commenceraient par supprimer tous les employés, mais non pas les emplois, qu'ils prendraient pour eux avec un dévouement irrésistible. Et c'est ainsi que tout irait le mieux du monde dans le meilleur de tous les pays.

En avant donc, monsieur notre député! Décidez-vous! Consentez à devenir premier ministre!

Le renversement imprévu du ministère Freycinet parut une occasion éminemment favorable: le comité électoral, central, républicain modéré, progressiste, radical du département (du département, cette fois), expédia de nouveau à Paris les quatre délégués coutumiers de ce voyage, avec mission expresse d'activer la bonne volonté de M. Carinet.

— Ah! mes chers amis, leur raconta le député d'un air de bonhomie très bien jouée, je sors précisément de la présidence. M. Grévy a fait appeler M. Goblet, M. Floquet, M. Le Royer, M. Duclerc; mais aucun de ceux-là n'était son homme. A une situation nouvelle, il faut des ministres nouveaux. « Oui, mon cher Arthur, » m'a-t-il dit, car nous sommes très familiers ensemble » quand nous sommes seuls, il n'y a que vous qui puissiez nous tirer de ce gâchis. » Je lui ai répondu:

— Monsieur le président, votre confiance me flatte; mais vous vous... fich... fourr... mettez le doigt dans l'œil si vous espérez de moi un pareil sacrifice. Ce serait me jeter dans la fosse aux lions, et je ne veux pas être dévoré. Il n'y a rien d'utile à faire pour le moment. Je me réserve; j'attends mon heure.

— Mais vous attendez toujours votre heure! objectèrent les quatre ambassadeurs, très maussades et très grognons.

— J'en suis seul juge! répliqua dignement M. Arthur Carinet.

— Sans doute, monsieur le député ; mais nous représentons vos électeurs ; vous nous devez des comptes.

— Aussi je vous en donne.

Les délégués étaient un peu candides peut-être, mais ils n'étaient point absolument des sots ; ils toisèrent l'intelligence de leur député et le virent tel qu'il était : ambitieux, intrigant et hâbleur sans vergogne.

Allons, ricanèrent-ils en se composant un visage cérémonieux, il nous est prouvé maintenant que vous vous ... fich... moquez de vos concitoyens ; mais vous ne vous en ... fich... moquerez pas autant aux élections prochaines. Ce sera la grande heure si attendue, et que nous vous sonnerons, nous autres, monsieur Arthur Carivet.

AGUSTE SAULIÈRE.

Recettes. — *Nettoyage des vêtements de laine.* Faites bouillir dans l'eau pendant deux heures une brassée de lierre, et lavez dans cette préparation, sans savon, tous les vêtements de drap, cachemire, mérinos, repassez avant que le tissu soit complètement sec.

Confiture de rhubarbe. — On pèle délicatement les côtes, puis on les divise par petits morceaux que l'on fend en suite en trois ou quatre parties. Après cela, on les met sur le feu dans une bassine avec un peu d'eau, très peu d'eau, car en cuisant la plante en fournit toujours assez. Dès que la rhubarbe est cuite, on la verse dans une passoire pour l'égoutter ; après quoi on la met de nouveau sur le feu avec du sucre. On la laisse cuire ainsi jusqu'à ce que le sucre soit bien fondu ; on ajoute quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger, et on met en pots.

La Gazette de médecine fait connaître un moyen d'attendrir la viande. Lorsque, dit elle, la viande a été écumée, et que l'eau dans laquelle on la fait cuire bout avec force, on y ajoute environ deux cuillerées d'eau-de-vie pour un kilogramme et demi de viande : quelque coriace qu'elle soit, elle s'attendrit sur-le-champ et ne conserve pas le moindre goût d'eau-de-vie.

Potages aux laitues entières. — Après avoir fait blanchir les laitues, mettez-les dans une casserole et faites-les cuire avec du bouillon et de la graisse de pot-au-feu ; quand elles sont cuites, trempez votre potage au pain avec du bon bouillon ; puis égouttez les laitues et arrangez-les sur votre potage.

Carottes au blanc. — Ratissez et lavez les carottes, faites-les blanchir à l'eau bouillante, coupez-les en filets et mettez-les dans une casserole avec un morceau de beurre, du sel, du poivre et du persil haché ; mouillez avec du lait ; quand les carottes sont cuites, faites une liaison de jaunes d'œufs et servez.

Réponses et questions.

Les mots du passe-temps de samedi sont : *Lyon, Yedo, Oder, Nord.* — 38 réponses justes. La prime est échuë à M. G. Duparc, à Genève.

Les primes en retard sont expédiées aujourd'hui.

Logogriphe.

Sur six pieds je me tiens ; si tu me décomposes,
Tu trouveras de l'or, de la soie et des roses.

Prime : Une papeterie.

Boutades.

Nous cueillons l'annonce suivante dans la *Feuille d'avis d'Aigle* du 14 courant :

« A vendre un petit char auquel on pourrait atteler une vache, six petits porcs et une laie prête à mettre bas le 10 juin. S'adresser, etc. »

L'attelage nous paraît un peu compliqué.

Un pauvre mendiant, à une jolie femme qui lui donne deux sous :

— Je vous tends bien souvent la main, madame... Vous devez me trouver bien exigeant ?

— Pas du tout, mon ami !

— Le fait est que je ne le suis pas...

Puis, avec un regard enflammé :

— Oh ! madame, une chaumière et un cœur... comme le vôtre !

Un de nos lecteurs nous fait remarquer à la fin de l'Annuaire officiel de 1887, cette charmante coquille d'imprimerie : « La chancellerie prie les personnes » qui auraient quelque rectification à faire apporter » à l'Annuaire officiel pour l'année 8188, de bien » vouloir en adresser la note avant le 31 décembre » 1887. »

On s'y prend de bonne heure pour les rectifications.

Diplomatie féminine.

— Vous, ma chère, vous qui avez pour mari un si excellent homme, qu'est-ce donc qui vous prend de le mettre si souvent en colère ?

— C'est qu'alors il me rapporte toujours un cadeau pour faire la paix.

Le jeune Tomy a entendu parler du déluge par sa grande sœur qui est au couvent.

Il demande à sa mère s'il y a longtemps que cela s'est passé.

— Oh ! oui ! mon chéri, il y a bien longtemps.

— Est-ce que grand-papa y était ?

Entre jeunes Parisiennes :

— Dis-moi, ma chère, pourquoi donc te mets-tu toujours en noir ?

— Oh ! j'aime tant le noir !

— Tant que ça ?

— Je m'imagine que je suis veuve !

Cueilli dans le règlement de police de la commune de X... :

Divagation des animaux. Il est défendu de laisser divaguer des bêtes féroces et autres animaux dangereux.

Protection des animaux. Tous les animaux de boucherie, y compris les porcs, devront être assommés.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE
Amédée Monnet & fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLLOUD-HOWARD ET V. FATIO